Safety Data Sheet
for coated, nonwoven and foam abrasives

Fiche de données de sécurité
pour les abrasifs appliqués, non-tissé et sur mousse

1. Identification of the product and the company / Identification du produit et de la personne physique ou morale responsable de son introduction sur le marché

1.1 Product identifier / Identificateur de produit

Series, name / Série, nom : 1902 siacraft

Grit range/ Granulométrie : 36 to 220

Reverse side/ Support de l'abrasif : plain

1.2 Use of product/ Utilisation du produit

Recommended use/ Usage recommandé : Coated abrasives on backing for grinding/ sanding of different materials.
Coated: Les abrasifs revêtus sur le support pour le broyage / le ponçage de différents matériaux.

1.3 Details of the supplier of the safety data sheet information/ Identification du fournisseur des informations volontaires sur le produit :

Company/ Entreprise:	Abrasifs JJS Inc.
Address/ Adresse:	900, Chemin Olivier Lévis (QC) G7A 2N1 Canada
Phone/ Phone:	
E-mail/ E-mail:	msds.ch@sia-abrasives.com

2. Hazards identification / Identification des dangers

2.1. Classification / Classification

Not applicable
Abrasives are articles and not dangerous substances or mixtures according to Regulation (EC) N° 1272/2008.
See also section 8 and 16.
Not classified as hazardous according to OSHA Hazard Communication Standard. 29 CFR 1910.1200.
Non applicable
Les abrasifs sont des produits à base de substances ou mélanges non dangereux selon le règlement CE n° 1272/2008.
Voir également les sections 8 et 16.
Ils ne sont pas classés comme dangereux par la norme de communication des dangers 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA

2.2. Label elements / Éléments d'étiquetage

Abrasives are articles and not dangerous substances or mixtures and therefore no labelling is required according to Regulation (EC) N° 1272/2008.

Étant considérés comme des produits à base de substances ou mélanges non dangereux par le règlement CE n° 1272/2008, les abrasifs ne nécessitent aucun marquage spécifique.

Signal word/ Mention de danger :	Not applicable
Symbols/ Symboles:	Not applicable
Pictograms/ Pictogrammes:	Not applicable
Notes to Physician/ Remarques pour médecin :	Not applicable

2.3. Other hazards/ Autres dangers

Not known.
Inconnus à ce jour.

3. Composition/information on ingredients/ Composition/information sur les composants

The product contains the following ingredients which are classified according to Regulation (EC) Nr. 1272/2008 or for which a community occupational exposure limit value exists:

Le produit mentionné contient les ingrédients suivants qui sont classifiés par le règlement CE n° 1272/2008 ou pour lesquels une valeur limite communautaire d'exposition professionnelle s'applique :

Substance	EC-N° (if available)	CAS-N° (if available)	REACH Reg. N° (if available)	Conc. (%)	Classification acc. to Regulation (EC) N° 1272/2008	
					Hazard classes / hazard categories	Hazard statements
Aluminum Oxide	215-691-6	1344-28-1	215-691-6	22 - 40	Not classified	
Hide Glue		9000-70-80		1 - 1.3	Not classified	
Kaolin		1332-58-7		5 - 16	Not classified	
Backing		mixture		20 - 50	Not classified	
cured resin				13 - 23		
Formaldehyde				0%		

(for full text of H-phrases see section 16) / (Le texte intégral des phrases H est présenté à la section 16)

Remark/ Remarque : No PDMS (silicone-oils) present in this product

4. First aid measures / Premiers secours

See also section 8 and 16 / Voir également les sections 8 et 16

4.1. Description of first aid measures / Description des premiers secours

Inhalation/ Inhalation

Not possible, due to the form of the product. If dust is inhaled, move person to fresh air. If breathing is difficult, have qualified personnel administer oxygen. Seek medical attention if irritation or other symptoms persist.
Impossible en raison de la forme du produit. En cas d'inhalation de Poussières, faire respirer de l'air frais à la personne. En cas de difficulté respiratoire, demander à une personne qualifiée de lui administrer de l'oxygène. Si l'irritation ou les symptômes persistent, requérir une aide médicale

Eye contact/ Contact avec les yeux

Remove contact lenses if present and easy to do so. Flush eyes thoroughly with large amounts of water, holding eyelids open. If irritation persists, seek medical attention.
Retirer les verres de contact éventuels si cela peut être effectué Facilement. Rincer abondamment les yeux à l'eau, garder les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, requérir une aide médicale

Skin contact/ Contact avec la peau

Wash skin with soap and water. If irritation or other symptoms develop, seek medical attention. sist.
Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si une irritation ou d'autres Symptômes apparaissent, requérir une aide médicale.

Ingestion/ Ingestion	Not likely, due to the form of the product. In the event of, do not induce vomiting. Rinse mouth with water. Seek medical attention if a large amount is swallowed or if you feel unwell. Peu probable en raison de la forme du produit. En cas d'ingestion, ne pas faire Vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Si une grande quantité a été avalée ou en cas de malaise ou de troubles, requérir une aide médicale

4.2. Most important symptoms and effects, both acute and delayed/
Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Not known, but dust may cause eye and respiratory irritation. Prolonged inhalation of high concentration of dust may cause adverse effects on the lungs.
See Section 11.1. Information on toxicological effects.

Pas connus mais la poussière peut irriter les yeux et les voies respiratoires. L'inhalation prolongée d'un air à forte concentration de poussière risque d'avoir des effets nocifs sur les poumons.
Voir la section 11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication of any immediate medical attention and special treatment needed/
Indication sur les éventuels soins médicaux immédiats, et traitements particuliers nécessaires

Not relevant. Treat symptomatically. Immediate medical attention should not be required.

Sans objet. Traiter selon les symptômes. Une assistance médicale immédiate n'est pas requise.

---

5. Fire fighting measures / Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Suitable (and unsuitable) extinguishing media/ Moyens d'extinction appropriés (et non appropriés) :

In case of fire: Use a fire fighting agent suitable for ordinary combustible material and appropriate for surrounding area such as: water, foam, sand, powder or CO2.

En cas d'incendie : utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires et à l'espace environnant, par exemple : eau, mousse, poudre ou CO2 .

5.2. Special hazards arising from the product/ Dangers particuliers résultant du produit

Toxic fumes (CO, CO2, NOx, HCN, aldehydes, including CH2O) may occur. Particulate matter and other organic compounds may be formed during combustion. Use respiratory protective equipment.

Risque de dégagement de fumées toxiques (CO, CO2, NOx, HCN, aldéhydes, y compris CH2O). Des particules et autres composés organiques peuvent se former durant la combustion. Utiliser un appareil respiratoire.

5.3. Special protective equipment and precautions for fire-fighters
Équipements de protection spéciaux à porter, et précautions à prendre par les sapeurs-pompiers

Extinguishing materials should be selected according to the surrounding area.
Firefighters should wear full emergency equipment and NIOSH approved positive pressure self-contained breathing apparatus.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.
Les sapeurs-pompiers doivent porter des équipements de protection pour interventions d'urgence et un appareil respiratoire isolant à pression positive agréé NIOSH.

6. Accidental release measures/ Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Personal precautions, protective equipment, and emergency procedures/ Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Wear appropriate respirator and protective clothing as needed to avoid eye contact and inhalation of dust.

Il convient de porter un masque respiratoire approprié et les vêtements de protection requis pour éviter tout contact avec les yeux et toute inhalation de poussières.

6.2. Environmental precautions/ Précautions environnementales

Avoid contamination of water supplies and environmental releases. Report spills as required to authorities.

Éviter toute contamination des réserves en eau et tous rejets dans l'environnement. Signaler tous les déversements aux autorités.

6.3. Methods and materials for containment and cleaning up/ Méthodes et matériel pour confinement et nettoyage

Carefully collect dry material, avoiding the creation of airborne dust. Place in a suitable container for disposal.

Collecter avec précaution les matières sèches en évitant de projeter des poussières dans l'air. Les placer dans un conteneur approprié pour leur mise au rebut.

---

7. Handling and storage/ Manipulation et stockage

Follow instructions of grinding machine manufacturers and the relevant national regulations. In addition, observe the safety recommendations of the manufacturer.

Suivre les instructions des fabricants d'affûteuses et les règlements nationaux applicables. De plus, respecter les recommandations de sécurité du fabricant.

7.1. Precautions for safe handling/ Précautions à prendre pour une utilisation en toute sécurité

Avoid breathing dust. Use with adequate ventilation. Avoid contact with the eyes, skin and clothing. Wear suitable gloves, eye protection and appropriate protective clothing according to the operation. Wash thoroughly after handling. Consider potential exposure to components of the materials or coatings being processed. Refer to OSHA's substance specific standards for additional work practice requirements where applicable.
Combustible dust could be generated during the normal use of this product. The dust could be explosive if in sufficient concentration with an ignition source.
Dust deposits should not be allowed to accumulate on surfaces because of the potential for secondary explosions.

Éviter de respirer la poussière. Bien aérer le local. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des gants appropriés, des lunettes de protection et des vêtements de protection adaptés à l'utilisation prévue. Bien se laver après avoir utilisé l'abrasif. Tenir compte du fait qu'il risque d'y avoir exposition aux constituants des matériaux ou revêtements poncés. Se reporter aux normes OSHA relatives aux différentes substances pour connaître les autres exigences à respecter lors d'une utilisation pratique.
Des poussières inflammables peuvent être générées lors d'une utilisation normale de ce produit. En présence d'une source d'inflammation, cette poussière risque de s'enflammer à partir d'une certaine concentration.

7.2. Conditions for safe storage, including any incompatibilities/ Conditions à respecter pour un stockage sans risque, et sans incompatibilités

No special storage required.

Aucune précaution particulière n'a besoin d'être prise pour le stockage.

8. Exposure controls - personal protection / Contrôles de l'exposition - protection individuelle

8.1. Control parameters/ Paramètres de contrôle

Before grinding it is recommended to perform a risk assessment and to use personal protection equipment
Note: Consider also components of base materials and coatings being processed.
Hazardous dust of the workpiece material may be generated during grinding and/or sanding operations. National regulations for dust exposure limit values have to be taken into consideration.
Occupational exposure limit values and/or biological limit values.

Avant le ponçage une évaluation des dangers doit être effectuée et les mesures de protection individuelle correspondantes mises en place.
Remarque : Tenir compte aussi des constituants de base des matériaux ou revêtements qui sont poncés.
Des poussières dangereuses provenant de la pièce travaillée peuvent se dégager durant les opérations d'abrasion et/ou de ponçage. Prendre en considération les règlements nationaux fixant les valeurs limites d'exposition aux poussières.
Valeurs limites d'exposition professionnelle et/ou valeurs limites d'exposition biologiques.

Substance	EC-No (if avail.)	CAS-No (if avail.)	Limit value type (Country of origin)	Occupational limit value / PEL				Peak limit	Source
				Long term / TWA		Short term / STEL			
				mg/m3	ml/m3 (ppm)	mg/m3	ml/m3 (ppm)		
Formaldehyd		50-00-0	Switzerland	0.3	0.37	0.6	0.74	NA	GESTIS
			Europa (GER)	0.3	0.37	0.6	0.74	NA	GESTIS
			USA	0.75	NA	NA	2	NA	GESTIS

Abbreviation/ e: inhalable / einatembar
Abréviations : a: respirable / alveolengängig
NA: not applicable / nicht zutreffend

EUROPE:

Longterm: The employee's average airborne exposure in any 8-hour work shift of a 42-hour work week which shall not be exceeded./
La valeur limite d'exposition moyenne aux poussières en suspension indiquée, valable pour une journée de travail de 8 heures et une semaine de travail de 42 heures, ne doit pas être dépassée.

Shortterm: Maximum exposure of four 15min periods per 8 hour shift, with at least 60 minutes between exposure periods/
Valeur limite pour 4 périodes d'exposition de 15 min par journée de travail de 8 heures, avec au moins 60 minutes entre chaque période d'exposition

USA:

PEL: Permitted Exposure Limits / Limites d'exposition autorisées

TWA: The employee's average airborne exposure in any 8-hour work shift of a 40-hour work week which shall not be exceeded./
La valeur limite d'exposition moyenne aux poussières en suspension indiquée, valable pour une journée de travail de 8 heures et une semaine de travail de 40 heures, ne doit pas être dépassée.

STEL: Maximum exposure of four 15min periods per 8 hour shift, with at least 60 minutes between exposure periods/
Valeur limite pour 4 périodes d'exposition de 15 min par journée de travail de 8 heures, avec au moins 60 minutes entre chaque période d'exposition

8.2. Exposure controls/ Contrôles de l'exposition

8.2.1. Appropriate engineering controls/ Contrôles techniques appropriés

Use with adequate general or local exhaust ventilation to maintain exposure levels below the occupational exposure limits.

Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air en-deçà des limites d'exposition professionnelle stipulées.

8.2.2. Personal Protective Equipment / Équipements de protection individuelle

8.2.1.1. Respiratory protection / Protection respiratoire

Use respiratory protective equipment, type depends on specific application and material being ground. Consider the potential for exposure to components of the coatings or base material being processed in selecting proper respiratory protection. Refer to OSHA's specific standards for lead, cadmium, etc. where appropriate. Respirator selection and use should be based on contaminant type, form and concentration. Follow OSHA 1910.134 and ANSI Z88.2 or other applicable regulations and standards and good Industrial Hygiene practice.

Utiliser un équipement de protection respiratoire adapté au type d'application et à la nature du matériau à poncer. Lors du choix de l'équipement de protection, tenir compte du risque d'exposition aux constituants des revêtements ou matériaux de base qui sont poncés. Se reporter le cas échéant aux normes OSHA relatives au plomb, cadmium, etc. Le choix et l'utilisation du masque respiratoire doit se baser sur la nature, la forme physique et la concentration du contaminant. Suivre les règlements OSHA 1910.134, ANSI Z88.2 ou les autres réglementations et directives applicables ainsi que les bonnes pratiques d'hygiène de la branche industrielle concernée.

8.2.1.2. Hand protection/ Protection des mains

Wear protective gloves to avoid skin abrasion when handling type depends on specific application and material being ground.

Pour éviter toute abrasion cutanée, porter des gants de protection adaptés au type d'application et à la nature du matériau à poncer.

8.2.1.3. Eye protection/ Protection des yeux

Wear protective goggles with side shields or face shield type depends on specific application and material being ground. To minimize the risk of injury to face and eyes, always wear eye and face protection when working at sanding or grinding operations or when near such operations. Select and use eye/face protection to prevent contact based on the results of an exposure assessment.

Porter des lunettes de protection avec écrans latéraux ou une visière adaptée au type d'application et à la nature du matériau à poncer. Pour minimiser le risque de blessure au visage et aux yeux, toujours porter une protection oculaire et faciale lors des travaux de ponçage ou meulage ou à proximité de tels travaux. Choisir et utiliser une protection oculaire/faciale pour prévenir tout contact basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition.

8.2.1.4. Hearing protection/ Protection auditive

Use hearing protection type depends on specific application and material being ground.

Utiliser une protection auditive adaptée au type d'application et à la nature du matériau à poncer.

8.2.1.5. Body protection/ Protection corporelle

Use protective clothing type depends on specific application and material being ground.

Utiliser un type de vêtement de protection adapté au type d'application et à la nature du matériau à poncer.

9. Physical and chemical properties/ Propriétés physiques et chimiques

9.1. Information on basic physical and chemical properties / Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Use with adequate general or local exhaust ventilation to maintain exposure levels below the occupational exposure limits.

Utiliser avec une ventilation aspirante générale ou locale adéquate pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.

General Physical Form	Abrasives Product
Product Apperance	Solid abrasive produc
Grade	36-220
Color	red
Odor	No odor
Odor Threshold	Not applicable
pH	Not applicable
Melting point	Not applicable
Boiling point	Not applicable
Flash point	Not applicable
Evaporation rate	Not applicable
Flammable Limits (LEL)	Not applicable
Flammable Limits (UEL)	Not applicable
Vapor density	Not applicable
Specific gravity	Not applicable
Solubility in Water	Not applicable
Solubility non Water	Not applicable
Partition coefficient: n-octanol / water	Not applicable
Autoignition temperature	Not applicable
Decomposition temperature	Not applicable
Viscosity	Not applicable

Forme physique générale	Solide (cristaux)
Apparence du produit	Produit abrasif
Odeur, Couleur, Grade	36-220
Couleur	red
Seuil d'odeur	N'est pas applicable
Point de fusion	N'est pas applicable
Le pH	N'est pas applicable
Point de rupture	N'est pas applicable
Taux d'évaporation	N'est pas applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non classés
Limites d'inflammabilité (LEL)	N'est pas applicable
Limites d'inflammabilité (UEL)	N'est pas applicable
La pression de vapeur	N'est pas applicable
La densité de vapeur	N'est pas applicable
Gravité spécifique	N'est pas applicable
Solubilité dans l'eau	N'est pas applicable
Solubilité - non-eau	N'est pas applicable
Coefficient de partage: n-octanol / eau	N'est pas applicable
La température d'auto-inflammation	N'est pas applicable
Température de décomposition	N'est pas applicable
Viscosité	N'est pas applicable

9.2. Other information/ Autres informations

None/ Aucune.

---

10. Stability and reactivity/ Stabilité et réactivité

10.1. Reactivity/ Réactivité

Product is stable when handled or stored correctly.

Le produit est stable quand il est utilisé et stocké comme il se doit.

10.2. Chemical stability/ Stabilité chimique

No decomposition in normal use.

Pas de décomposition en cas d'utilisation normale.

10.3. Possibility of hazardous reactions/ Possibilité de réactions dangereuses

No dangerous reactions known.

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions to avoid/ Conditions à éviter

Product is stable when handled or stored correctly.

Le produit est stable quand il est utilisé et stocké comme il se doit.

10.5. Incompatible materials/ Matières incompatibles

No dangerous reactions known.

Pas de réactions dangereuses connues.

11. Toxicological information/ Informations toxicologiques

The information below may not be consistent with the material classification in Section 2 if specific ingredient classifications are mandated by a competent authority. In addition, toxicological data on ingredients may not be reflected in the material classification and/or the signs and symptoms of exposure, because an ingredient may be present below the threshold for labelling, an ingredient may not be available for exposure, or the data may not be relevant to the material as a whole.

Les informations ci-dessous risquent de ne pas être cohérentes avec la classification des matériaux de la section 2 si des classifications d'ingrédients spécifiques sont prescrites par une autorité compétente. De plus, la classification des matériaux et/ou les signes et symboles d'exposition risquent de ne pas refléter les données toxicologiques relatives aux ingrédients du fait qu'un ingrédient peut être présent dans une concentration inférieure au seuil imposant un marquage, qu'un ingrédient peut ne pas donner lieu à une exposition ou que les données peuvent ne pas se rapporter au matériau dans son ensemble.

11.1. Information on acute effects of exposure/ Informations sur les effets aigus d'une exposition

11.1.1. Inhalation/ Inhalation

Breathing dust may cause irritation to the nose, throat and upper respiratory tract.

L'inhalation peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures.

11.1.2. Skin Contact/ Contact avec la peau

May cause abrasive skin irritation.

Peut provoquer une irritation cutanée par abrasion.

11.1.3. Eye Contact/ Contact avec les yeux

May cause abrasive irritation and injury.

Peut provoquer une irritation et des blessures par abrasion.

11.1.3. Ingestion/ Ingestion

Not toxic. Swallowing may cause gastrointestinal disturbances.

Pas toxique. L'ingestion peut causer des troubles gastro-intestinaux.

11.1.4. Chronic Health Effects/ Effets chroniques sur la santé

Prolonged inhalation of respirable dust may cause adverse lung effects. Most of the dust generated during abrasive processes is from the base material being processed and the potential hazard from this exposure must be evaluated.

L'inhalation prolongée d'un air à forte concentration de poussière risque d'avoir des effets nocifs sur les poumons. La poussière générée lors du processus d'abrasion provient en grande partie du matériau de base faisant l'objet du ponçage et le risque potentiel lié à l'exposition de cette poussière doit être évalué.

11.1.5. Sensitization/ Sensibilisation

Aluminium oxide was negative in a sensitization studies in guinea pigs.

L'oxyde d'aluminium a donné des résultats négatifs lors de tests de sensibilisation effectués sur des cobayes.

11.1.6. Germ Cell Mutagenicity/ Mutagénicité sur les cellules germinales

This product is not expected to present a risk of genetic damage. Negative in a bacterial recombination assay.

Ce produit ne présente pas de risque de mutation génétique. Il a donné des résultats négatifs lors d'un test de recombinaison génétique sur bactéries.

11.1.7. Reproductive Toxicity / Reprotoxicité

No specific data is available; however, this product is not expected to present a risk of adverse reproductive or developmental toxicity.

Pas de données spécifiques disponibles ; ce produit ne devrait pas avoir d'effets toxiques sur la reproduction et le développement.

11.1.8. Carcinogenicity/ Cancérogénicité

Name/ Prénom	Route	Species/ Espèce	Value/ Valeur
Overall product	Ingestion	No data available	not carcinogenic

11.1.9. Acute toxicity values/ Valeurs de toxicité aiguës

Name/ Prénom	Route	Species/ Espèce	Value/ Valeur
Overall product	Ingestion	No data available	calculated ATE > 5,000 mg/kg

ATE = acute toxicity estimated/ Toxicité aiguë estimée

12. Ecological information/ Informations écologiques

No adverse effects on aquatic organisms are expected. However, consideration must be given to potential environment effects of the base material being processed.

Aucun effet néfaste pour les organismes aquatiques. Il convient toutefois de prendre en compte les effets potentiels sur l'environnement du matériau de base qui fait l'objet du ponçage.

12.1. Toxicity/ Toxicité

No effects known. / Aucun effet connu.

12.2. Persistence and degradability/ Persistance et dégradabilité

No biodegradable potentials known.

Aucun potentiel de biodégradabilité connu.

12.3. Bioaccumulative potential/ Potentiel de bioaccumulation

No potentials known.

Aucun potentiel connu.

12.4. Mobility in soil/ Mobilité dans le sol

No potentials known.

Aucun potentiel connu.

12.5. Results of PBT and vPvB assessment/ Résultats des évaluations PBT et vPvB

Not relevant.

Sans objet.

12.6. Other adverse effects/ Autres effets néfastes

No effects known.valuated.

Aucun effet connu.

13. Disposal considerations/ Considérations relatives à l'élimination

13.1. Waste treatment methods/ Méthodes de traitement des déchets

Dispose in accordance with all local, state and national regulations. Local regulations may be more stringent than regional and national requirements. It is the responsibility of the waste generator to determine the toxicity and physical characteristics of the material to determine the proper waste identification and disposal in compliance with applicable regulations.

Procéder à l'élimination du produit conformément aux réglementations régionales ou nationales en vigueur. La réglementation locale est parfois plus stricte que les exigences régionales et nationales. En tenir compte. Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les caractéristiques physiques du matériau afin de pouvoir procéder correctement à l'identification des déchets et à leur mise au rebut conformément à la réglementation en vigueur.

13.1.2. Product/ Produit

Follow national and regional regulations.

Due to the ingredients and properties disposal as non hazardous waste (2000/532/EC) is possible if no hazardous materials are added to the abrasives. (EWC – Nr. 120121).

Respecter toute disposition nationale ou régionale.
Compte tenu des composants et des propriétés, l'élimination s'effectue en tant que déchet non dangereux (2000/532/CE) dans la mesure où l'utilisateur n'a pas appliqué de matières dangereuses sur les abrasifs. (CEE – N° 120121).

13.1.3. Packing/ Emballage

Follow national and regional regulations.
Respecter toute disposition nationale ou régionale.

---

14. Transport information/ Informations relatives au transport

The product is not covered by international regulation on the transport of dangerous goods.

Les règlements internationaux pour le transport des produits dangereux ne s'appliquent pas à ce produit.

	UN Number	Proper shipping name	Hazard class	Packing Group	Environmental Hazard
DOT	None	Not regulated	None	None	
TDG	None	Not regulated	None	None	

14.1. Transport in bulk (according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code)/ Transport en vrac (conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 au code IBC)

Not determined.

Pas défini.

14.2. Special precautions/ Précautions spéciales

None identified.
Pas identifiées.

---

15. Regulatory information/ Informations réglementaires

15.1. Safety, health and environmental regulations/legislation specific for the product/ Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.2. European Regulation/ Réglementation européenne

No specific labelling requirements under respective EC directives.

Aucun étiquetage spécifique n'est exigé par les directives CE applicables.

15.1.3. US Federal Regulations/ Réglementations fédérales des États-Unis

Contact "sia abrasives Ind. AG" for more information.

Contacter « sia abrasives Ind. AG » pour plus d'informations.

15.1.3.1 CERCLA Hazardous Substances (Section 103)/RQ/ Substances dangereuses CERCLA (section 103)/RQ :

This product is not subject to CERCLA release reporting. Many states have more stringent spill reporting requirements. Report spills in accordance will all applicable regulations.

Ce produit n'est pas soumis à l'obligation de déclaration CERCLA. Certains états fédéraux ont toutefois des exigences plus sévères en matière de déclaration des déversements. il convient de signaler les déversements en accord avec toutes les réglementations applicables.

15.1.3.2. SARA Hazard Category (311/312)

Fire Hazard	No
Sudden Release of Pressure	No
Reactivity	No
Acute Health	No
Chronic Health	No

15.1.3.3. EPA SARA 313

This product contains the following chemicals regulated under SARA Title III, section 313

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer en vertu de la section 313, Titre III de SARA

Aluminum Oxide	1344-28-1	22 - 40

15.1.3.4. California Proposition 65

This product is not known to contain regulated chemicals. Dust created from abrasive processing may contain chemicals known to cause cancer, birth defects or other reproductive harm.

Substance	CAS-No	Conc. (%)

15.1.3.5. EPA TSCA Inventory/ Inventaire TSCA de l'EPA

All of the components of this product are listed on the TSCA inventory.

Tous les composants de ce produit sont énumérés dans la liste d'inventaire TSCA.

15.2. Chemical safety assessment/ Évaluation de la sécurité chimique

Not relevant.

Sans objet.

16. Other information/ Autres informations

NFPA RATING (NFPA 704)	FIRE	1	HEALTH	1	INSTABILITY	0
HMIS RATING	FIRE	1	HEALTH	1	PHYSICAL HAZARD	0

16.1. Changes to the previous versions/ Modifications apportées aux versions précédentes

See sections 1 to 16./ Voir les sections 1 à 16.

16.2. Literature and data sources/ Bibliographie et source des données

REACH Regulation (EC) Nr. 1907/2006
Regulation (EC) N° 1272/2008
Directive 98/24/EC
Directive 2000/39/EC
Directive 75/324/EEC
Decision 2000/532/EC
Transport regulations according to ADR, RID und IATA.
OEHHA / California Proposition 65
OSHA / HCS [2012]
OSHA / Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200
CCOHS / WHMIS [2015]

16.3. Hazard statements referred to in section 2 and 3/ Remarques en matière de dangers auxquels il est fait référence aux sections 2 et 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.

According to Regulation (EC) N° 1272/2008:

Conformité au règlement (CE) n° 1272/2008:

The above information is based on our current standard of knowledge and does not constitute any warranty of conditions of the product and shall be used only as a guide. The information does not form part of any contractual agreement and relates only to the product designated herein and does not relate to its use in combination with any other material or process. It remains the user's responsibility to adhere existing laws and regulations.

Issued by: PT-AC/ENG9-PA4

Les informations ci-dessus sont basées sur nos connaissances actuelles et ne reflètent pas toutes les caractéristiques du produit. Elles sont uniquement données à titre indicatif. Ces informations ne font en aucun cas partie d'un accord contractuel. Elles se rapportent seulement au produit spécifié ici et ne s'appliquent pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériau ou procédé. Il demeure de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois et règlements en vigueur.

Publié par : PT-AC/ENG9-PA